

# La Charte de l'école de Rugby

Cette charte a pour but de rappeler les valeurs fondamentales du Rugby Club de Givry et cherche à conserver l'esprit de convivialité qui habite le club.

Elle concerne tous les acteurs de l'école de rugby : les enfants, les parents, les éducateurs et les dirigeants du club.

- 1- La politesse et le respect sont les 2 valeurs fondatrices de notre école : « Bonjour », « S'il te plaît », « Merci » sont des bases. On respecte toutes les personnes : joueurs de sa propre équipe et ses adversaires, arbitres, éducateurs, parents. On respecte également les locaux, les installations, le matériel et tout autre lieu fréquenté par l'école.
- 2- L'assiduité est la base de tout progrès. Elle est expressément recommandée.
- 3- Le rugby est un sport d'équipe. Chacun a sa place et chacun a besoin de l'autre. La présence est vivement recommandée aux tournois et l'absence signalée le plus tôt possible.
- 4- Le respect des horaires de début et de fin d'entraînement est important pour la bonne marche de l'école.
- 5- La vocation principale du sport est : Le plaisir de jouer dans un esprit de camaraderie et d'amitié. A ce titre, les adultes veillent à ne pas confondre encouragements et cris envers les enfants. Ils signalent également tout propos ou comportement déplacés.
- 6- Les parents font confiance à L'école. Ils n'interfèrent pas dans le travail des éducateurs. Ceux-ci sont à l'écoute des enfants et de leurs parents. Ils doivent répondre aux questions concernant la pratique du rugby et de l'évolution des enfants.
- 7- Les éducateurs et les dirigeants sont tous bénévoles. Les enfants et les parents doivent être compréhensifs s'ils sont éventuellement absents pour des raisons professionnelles ou familiales.
- 8- Les parents s'engagent à informer un dirigeant de tout changement ou événement qui pourrait contribuer à perturber le bon fonctionnement de l'école.
- 9- Enfants, encadrement, parents s'engagent à porter haut nos couleurs bleu et blanche, dans le respect des valeurs édictées ci-dessus, des règles sportives en vigueur, de la mémoire de nos pères fondateurs et de nos anciens.
- 10-Il est du devoir de tout responsable de l'école de rugby et des parents de veiller à la mise en œuvre de cette charte.